

Au service de la jeunesse



Études

Travail, argent, droits

**Pour être bien
dans sa peau**

Voyages et projets

**Engagement social
et communautaire**



Le Plan d'action jeunesse

2002 – 2005 prévoit de nouveaux investissements de l'ordre de **254 millions \$** en vue d'actions concrètes pour faciliter l'accès au marché du travail, pour aider les jeunes en difficulté et pour lutter contre le décrochage scolaire.

Depuis de nombreuses années, la société québécoise a fait le choix de mettre à la disposition des jeunes plusieurs outils et ressources pour les aider à réaliser leurs ambitions. Ainsi, le Gouvernement du Québec, tourné vers l'avenir, investit bien sûr dans l'éducation, dans la prévention et dans la protection de la jeunesse, mais également dans des programmes spécialement conçus pour les jeunes. Il apporte aussi une aide financière à des associations, des projets et des organismes jeunesse.

C'est cette volonté d'aider les jeunes à s'épanouir et à prendre toute leur place dans la société québécoise qui a amené le Gouvernement du Québec à adopter le **Plan d'action jeunesse 2002-2005**. Celui-ci vise à assurer le développement du plein potentiel des jeunes, développer le sentiment d'appartenance, faciliter l'accès au marché du travail et améliorer la qualité de la vie professionnelle, et enfin à assurer la relève en favorisant un climat d'échange et d'ouverture à la jeunesse.

Au service de la jeunesse répond à une foule de questions et de préoccupations des jeunes. Il fournit la liste de la plupart des endroits pour trouver de l'aide ou être orienté en ce qui concerne les études, le travail, l'argent, les droits, le bien-être, les stages de formation à l'extérieur du Québec, les projets et l'engagement social et communautaire. Bien sûr, même s'il contient de nombreux renseignements et ressources, il ne peut évidemment pas tous les énumérer.

Destiné aux jeunes âgés de 16 à 24 ans, le guide **Au service de la jeunesse** a été préparé en collaboration avec le Secrétariat à la jeunesse et avec différents organismes, comme les carrefours jeunesse-emploi (CJE), les services aux étudiants de cégeps, d'universités et d'écoles secondaires, les YMCA, les CLSC et bon nombre de services d'aide et d'entraide pour les jeunes.

NOTE

La forme masculine utilisée dans ce guide désigne aussi bien les femmes que les hommes.

Au service de la jeunesse est une publication du Gouvernement du Québec.
Coordination : Secrétariat à la communication gouvernementale
Réalisation : Graphème
© Gouvernement du Québec - 2002

Le programme **Solidarité jeunesse** offre une démarche personnelle de réflexion et d'orientation d'un an aux jeunes de moins de 21 ans qui présentent une première demande d'aide sociale. Cette démarche leur permet de se réorienter vers les études, de trouver un emploi ou de faire un stage d'insertion à l'emploi.

Études

Orientation

Ce n'est pas toujours facile de trouver sa voie. Qui peut m'aider à m'orienter vers la formation qui me convient?

Tout dépend de tes intérêts, de tes attentes et de ta détermination. Les établissements d'enseignement ont des services qui peuvent te guider.

Réseau des établissements d'enseignement
Ministère de l'Éducation
www.meq.gouv.qc.ca
Bureau régional, p. 6

Ordre des conseillers et conseillères d'orientation et des psycho-éducateurs et psycho-éducatrices du Québec
1 800 363-2643
www.orientation.qc.ca



En 2000-2001, **128 385 étudiants** ont bénéficié de l'aide financière aux études pour un montant moyen de :

2491 \$ en prêt à 71 439 étudiants

4780 \$ en bourse à 501 étudiants

6240 \$ en prêt et bourse à 56 445 étudiants

Je suis attiré par une formation professionnelle ou technique. Où peut-on me donner de l'information?

L'Inforoute de la formation professionnelle et technique du ministère de l'Éducation te renseignera sur les possibilités de formation aux niveaux secondaire et collégial.

Ministère de l'Éducation
www.meq.gouv.qc.ca
www.inforoutefpt.org

Aide financière

Comment savoir si je peux avoir droit à un prêt ou à une bourse pour mes études?

Plusieurs critères, dont la situation financière de tes parents et tes revenus de l'année précédente, permettent de déterminer si tu y as droit. Renseigne-toi du même coup pour savoir si tu peux avoir un prêt pour acheter un micro-ordinateur.

J'élève seule mon fils de trois ans. À quelle aide ai-je droit?

Si tu es mère mono-parentale, ou enceinte d'au moins 20 semaines, ou mère d'un enfant de moins de six ans, tu pourrais être admissible au Programme de prêts et bourses, que tu études à temps plein ou à temps partiel.

Renseigne-toi auprès du bureau d'aide financière de ton établissement d'enseignement.

Aide financière aux études
1 877 643-3750
www.afe.gouv.qc.ca

Réussir ses études

Des fois je suis découragé parce que je n'ai rien compris à un cours. Où est-ce qu'on peut m'aider?

Parles-en à ton professeur, consulte le service aux étudiants de ton école, de ton cégep ou de ton université qui offre un soutien pour t'aider à réussir tes études.

Je m'ennuie à l'école. Il y a d'autres choses dans la vie! J'ai le goût de décrocher...

Consulte les services d'orientation de ton école pour connaître tes options (cheminement particulier, apprentissage de métiers, etc.). Tu peux aussi t'adresser au Carrefour jeunesse-emploi de ton quartier ou de ta localité (voir p. 6).

Réseau des carrefours jeunesse-emploi
www.cjereseau.org

J'étudie et je travaille pour payer mes études. Comment apprendre à gérer mon temps?

Le Service aux étudiants de ton cégep ou de ton université peut te fournir de l'aide.

www.jparle.com

Tel-jeunes
1 800 263-2266
www.teljeunes.com

Jeunesse j'écoute
1 800 668-6868
www.jeunesse.sympatico.ca



Des perspectives d'emploi intéressantes existent dans de nombreux secteurs d'activité et dans toutes les régions du Québec.

Travail, argent, droits

Travail

Quelles sont les démarches à suivre pour me trouver un emploi?

Renseigne-toi auprès du Service de placement de ton cégep ou de ton université, auprès du Carrefour jeunesse-emploi (CJE) ou du Centre local d'emploi (CLE) de ta région. Consulte aussi les sites Internet de nombreux organismes publics, privés et communautaires qui ont des points de services au Québec (voir p. 6).

Réseau des carrefours
jeunesse-emploi
www.cjereseau.org

Emploi-Québec
www.emploi Quebec.net

Pour combler des emplois
réguliers ou occasionnels
dans la fonction publique
Conseil du trésor
www.tresor.gouv.qc.ca

Placement étudiant
1 800 463-2355
www.emploi etudiant.qc.ca

Autres sites
www.monster.ca
www.jobboom.com
www.monemploi.com

Quels sont les emplois d'avenir?

Tu peux trouver dans les CLE les perspectives d'emploi par région, aussi disponibles sur le site d'Emploi-Québec. Pour une formation professionnelle ou technique, consulte le Top 50 des programmes de formation professionnelle et technique du ministère de l'Éducation qui offrent les meilleures perspectives d'emploi.

Ministère de l'Éducation
www.meq.gouv.qc.ca
www.inforoutefpt.org
Bureau régional, p. 6

Emploi-Québec
www.emploi Quebec.qc.ca

Existe-t-il un service de placement réservé aux étudiants?

Le *Placement étudiant du Québec* (PEQ) offre aux étudiants inscrits des emplois d'été dans la fonction publique québécoise et des emplois d'été ou des emplois à temps partiel dans les entreprises pendant l'année scolaire. Par le biais du *Projet inforoute-jeunesse*, des étudiants à plein temps de niveau secondaire professionnel, collégial ou universitaire peuvent suivre un stage rémunéré de 12 semaines au plus (voir p. 6).

J'ai le goût d'être entrepreneur l'été prochain. Est-ce possible?

Oui, le cahier de l'étudiant « travailleur autonome » te permettra d'élaborer ton projet.

Placement étudiant
1 800 463-2355
www.emploi etudiant.qc.ca

Je termine mes études. Comment trouver un emploi ou un stage dans mon domaine?

Tu peux t'adresser au Service de placement de ton cégep ou de ton université et au Carrefour jeunesse-emploi de ton quartier ou de ta localité (voir p. 6).

Réseau des carrefours
jeunesse-emploi
www.cjereseau.org

Emploi-Québec
www.emploi Quebec.net

Place aux jeunes du Québec
(Pour faciliter le retour et l'intégration professionnelle dans la région d'origine)
www.placeauxjeunes.qc.ca

Bourses aux artistes
professionnels
Conseil des arts et des
lettres du Québec
www.calq.gouv.qc.ca

Encadrement des
stagiaires en droit
Ministère de la Justice
www.justice.gouv.qc.ca

Espaces Émergents
(Services offerts aux
jeunes créateurs)
Tourisme Québec
www.espacesemergents.com



Le Québec s'est doté de lois précises en matière de droits concernant les conditions de travail. La Commission des normes du travail répond aux questions des jeunes sur le sujet.

Démarrage d'entreprise

J'ai une bonne idée. Comment est-ce que je peux m'y prendre pour créer mon entreprise?

Tu veux réaliser un projet d'entreprise, de coopérative ou d'organisme sans but lucratif? Consulte le site <http://demarrez-entreprise.gouv.qc.ca>. Les commissions scolaires et les cégeps offrent des programmes pour favoriser la création d'entreprises. Tu peux aussi présenter ton projet au *Concours québécois entrepreneurship-entrepreneur à tout âge* du ministère de l'Éducation.

Ministère de l'Industrie et du Commerce
<http://demarrez-entreprise.gouv.qc.ca>

Association des centres locaux de développement du Québec
www.acldq.qc.ca

Jeunes promoteurs
Ministère des Régions
www.mreg.gouv.qc.ca

Ministère de l'Éducation
www.meq.gouv.qc.ca

Fondation de l'entrepreneurship
www.entrepreneurship.qc.ca

Société d'investissement jeunesse du Québec
www.sij.qc.ca

Entreprise de type restauration
www.agr.gouv.qc.ca

Service d'aide aux jeunes entrepreneurs (SAJE)
www.sajemontrealmetro.com

Regroupement des jeunes gens d'affaires du Québec
www.rjgaq.com

Argent

Mes parents ont-ils des responsabilités financières à mon endroit?

Si tu es aux études, le Programme de prêts et bourses prévoit, en plus de ta contribution financière, une contribution de tes parents, même si tu as plus de 18 ans. Cette obligation vient du Code civil du Québec (art. 597 à 605) selon lequel les père et mère ont le devoir de nourrir, d'entretenir et d'éduquer leur enfant.

Où est-ce que je peux apprendre à gérer mon budget?

Tu trouveras de l'information sur la préparation d'un budget, les prêts personnels, l'épargne et d'autres questions financières sur un certain nombre de sites Internet, dont celui de l'Union des consommateurs du Québec qui regroupe les associations coopératives d'économie familiale (ACEF).

L'Union des consommateurs du Québec
www.consommateur.qc.ca

Mouvement des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec
www.desjardins.com

Association des banquiers canadiens
www.cba.ca/fr

Droits

À partir de quel âge peut-on commencer à travailler au Québec?

Il n'y a pas d'âge minimal. Si tu as moins de 14 ans, tu ne peux pas travailler sans le consentement écrit d'un de tes parents ou de ton tuteur. De plus,

tu es tenu de fréquenter l'école, généralement jusqu'à 16 ans, et tu ne peux pas travailler durant les heures de classe.

Est-ce que j'ai droit au salaire minimum?

Bien sûr! Sauf quelques exceptions prévues à la loi, tu ne peux pas être payé moins, peu importe ton âge. N'hésite pas à te renseigner sur les droits que la loi te donne comme à tous les travailleurs au Québec.

Moi, je travaille. Quels sont mes droits?

La Commission des normes du travail peut te renseigner sur les différentes normes comme le salaire, les heures supplémentaires et les jours de congé (voir p. 6).

Commission des normes du travail
1 800 265-1414
www.cnt.gouv.qc.ca

Commission de l'équité salariale
www.ces.gouv.qc.ca



Doté d'une enveloppe de **240 millions \$** depuis 2000, le **Fonds Jeunesse Québec** est entièrement consacré au financement de projets locaux, régionaux et nationaux visant l'insertion sociale, communautaire, culturelle et professionnelle des jeunes. En septembre 2002, près de **2000 projets** avaient été acceptés.



MAURICIE, CENTRE-DU-QUÉ

Les principaux organismes mentionnés dans ces pages peuvent vous référer à d'autres ressources, selon vos besoins.

Références générales

Ressources gouvernementales

Communication-Québec
1 800 363-1363
Service aux personnes sourdes,
muettes ou malentendantes
1 800 361-9596
www.gouv.qc.ca
Secrétariat à la jeunesse
1 800 463-5306
www.jeunes.gouv.qc.ca
Conseil permanent
de la jeunesse
1 800 363-1049
www.cpj.gouv.qc.ca
Ministère de la Santé et
des Services sociaux
1 800 707-3380
www.msss.gouv.qc.ca
Info-Santé CLSC (voir p. 7)
www.agressionsexuelle.com
www.detresse.com
www.allumelagang.com
www.jcapote.com
www.jparle.com
Comité permanent de
lutte à la toxicomanie
www.cplt.com
Ministère de l'Éducation
www.meq.gouv.qc.ca
Aide financière aux études
1 877 643-3750
www.afe.gouv.qc.ca
Ministère de l'Emploi et
de la Solidarité sociale
www.mess.gouv.qc.ca
Emploi-Québec
1 888 367-5647
www.emploi Quebec.net
Commission des
normes du travail
1 800 265-1414
www.cnt.gouv.qc.ca
Ministère de l'Industrie et
du Commerce
Placement étudiant
1 800 463-2355
www.emploietudiant.qc.ca
Ministère des
Relations internationales
www.mri.gouv.qc.ca

Ministère des Relations avec les
citoyens et de l'Immigration
www.mrci.gouv.qc.ca

Conseil des relations
interculturelles
www.conseilinterculturel.gouv.qc.ca

Secrétariat au loisir et au sport
Programme sport-études
www.sls.gouv.qc.ca

Ressources d'aide

Tel-Jeunes
Service d'intervention
pour les jeunes
Service 24h – 7 jours
1 800 263-2266
www.teljeunes.com

Ligne Jeunesse J'écoute
1 800 668-6868
www.jeunesse.sympatico.ca/fr

Drogue : aide et référence
1 800 265-2626
www.info-reference.qc.ca

Éduc'alcool
1 888 252-6651
www.educalcool.qc.ca

Gai Écoute
1 888 505-1010
www.gai-ecoute.qc.ca

Ligne Info-Parents
1 888 603-9100
www.parentsinfo.sympatico.ca/fr

Centre de prévention
du suicide du Québec
1 866 277-3553

Ressources complémentaires

Service régional d'admission
du Montréal métropolitain
(SRAM)
(514) 271-2454
(à frais virés pour l'extérieur
de Montréal)
www.sram.qc.ca

Service régional d'admission
au collégial de Québec (SRAQ)
www.sraq.qc.ca

Service régional d'admission
des cégeps du Saguenay–
Lac-Saint-Jean (SRAS)
www.sras.qc.ca

Ordre des conseillers et
conseillères d'orientation et
des psycho-éducateurs et
psycho-éducatrices du Québec
www.orientation.qc.ca

Commission des droits
de la personne et des droits
de la jeunesse (CDPDJ)
1 800 361-6477
www.cdpcj.qc.ca

Amnistie internationale
1 800 565-9766
www.amnistie.qc.ca

Éducaloi – Le carrefour
d'accès au droit
www.educaloi.qc.ca

Union des consommateurs
du Québec (ACEF)
1 888 521-6820
www.consommateur.qc.ca

Solidarité rurale du Québec
www.solidarite-rurale.qc.ca

Tourisme jeunesse Québec
www.tourismej.qc.ca

YMCA
www.ymca.montreal.qc.ca

YWCA
www.ywca.canada.ca



Ressources régionales

MEQ

(819) 371-6711

Commission des normes du travail

Mauricie, Centre-du-Québec

1 800 565-6661
(819) 371-6665

Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS)

Mauricie, Centre-du-Québec

CALACS Drummondville
(819) 478-3353
CALACS Trois-Rivières
(819) 373-1232

Carrefours jeunesse-emploi

Mauricie

CJE Centre-de-la-Mauricie
(819) 537-3358
CJE de Francheville
Trois-Rivières
(819) 376-0179
Sainte-Geneviève-de-Batiscan
(418) 362-3109
CJE du Haut-Saint-Maurice
La Tuque
(819) 523-9274
CJE de la MRC de Maskinongé
Louiseville
(819) 228-0676
CJE de Mékinac
Saint-Tite
(418) 365-7070

Centre-du-Québec

CJE Drummond
Drummondville
(819) 475-4646
CJE du comté
de Nicolet-Yamaska
et Bécancour
Nicolet
(819) 293-2592
Gentilly
(819) 298-4752
CJE Arthabaska
Victoriaville
(819) 758-1661

Centres locaux de développement

Mauricie

CLD de Trois-Rivières
(819) 374-4061
CLD du Haut-Saint-Maurice
La Tuque
(819) 523-6111
CLD du Centre-de-la-Mauricie
Shawinigan
(819) 537-7249
CLD de la MRC de Maskinongé
Louiseville
(819) 228-2744
CLD Mékinac
Saint-Tite
(418) 365-6365
CLD des Chenaux
Trois-Rivières
(819) 378-8088

Centre-du-Québec

CLD de la MRC de Bécancour
(819) 298-2070
CLD de la MRC
de Nicolet-Yamaska
(819) 293-2997
CLD de la MRC d'Arthabaska
Victoriaville
(819) 758-5908
CLD de l'Érable
Plessisville
(819) 362-2333

Ligne info-santé CLSC

Mauricie

CLSC Les Forges
Trois-Rivières
(819) 379-7131
CLSC Cloutier-du-Rivage
Cap-de-la-Madeleine
(819) 370-2100
CLSC du Centre-de-la-Mauricie
Shawinigan
(819) 539-8371
CLSC de la MRC de Maskinongé
Louiseville
(819) 228-2731
CLSC de la Saint-Maurice
La Tuque
(819) 523-6171

Centre-du-Québec

CLSC Drummond
Drummondville
(819) 474-2572
CLSC Suzor-Côté
Victoriaville
(819) 758-7281
CLSC de l'Érable
Plessisville
(819) 362-6301
CLSC Les Blés d'Or
Fortierville
(819) 287-4442
CLSC Nicolet-Yamaska
1 800 263-2572

Sans protection, les maladies transmissibles sexuellement peuvent réapparaître même si elles ont déjà été traitées. Aviser ses partenaires sexuels et ne pas prendre de risques en se protégeant, c'est éviter de subir tous les ennuis de santé causés par ces maladies.

Bien dans sa peau

J'ai des problèmes avec les autres, autant avec mes parents qu'avec mes amis. Qu'est-ce que je peux faire?

Il existe un centre d'intervention téléphonique sans frais et un site Internet accessibles à tous les jeunes. Tu peux y parler de tout ce qui te tourmente : tes relations avec tes parents, tes amis, ta sexualité, tes relations amoureuses, ta solitude, tes inquiétudes, tes troubles alimentaires ou toute autre question.

Il ne faut pas hésiter à appeler ou à suggérer à un ami en difficulté de téléphoner.

— www.jparle.com

— **Tel-jeunes**
1 800 263-2266
www.teljeunes.com

— **Gai j'écoute**
1 888 505-1010
www.gai-ecoute.qc.ca

— **La Ligne Parents**
1 800 361-5085

Mon copain refuse que je me protège quand on fait l'amour. Qu'est-ce que je dois faire?

Tu dois te respecter et te faire respecter dans ta décision. Se protéger est une grande marque de respect mutuel car le condom est le seul moyen efficace qui protège à la fois contre la grossesse, le sida et plusieurs MTS. Consulte ton CLSC si tu as un problème (*voir p. 6*).

— www.jcapote.com

Je suis enceinte, je suis encore sous le choc et je ne sais pas quoi faire.

Plusieurs possibilités peuvent être envisagées mais, quel que soit ton choix, consulte rapidement un médecin ou ton CLSC (*voir p. 6*).

J'ai été victime d'une agression sexuelle. Que faire?

Parles-en à une personne en qui tu as confiance, à un ami, à une infirmière, rends-toi rapidement à ton CLSC. S'il y a urgence, compose le 911, on saura te guider vers la bonne ressource (*voir p. 6*).

— www.agressionsexuelle.com

Est-ce que le médecin est tenu d'informer mes parents de mon état de santé?

À partir de 14 ans, tes consultations médicales sont confidentielles. Mais si ton état de santé nécessite une hospitalisation de plus de 12 heures, tes parents doivent en être informés.

— **Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec**
1 800 361-6477
www.cdpedj.qc.ca
Bureau régional, p. 6

J'ai des problèmes avec mon poids. Qu'est-ce que je peux faire?

Tu peux consulter un diététiste-nutritionniste, le CLSC ou ton médecin de famille. Il y a aussi des sites qui t'informeront sur le sujet (*voir p. 6*).

— **Ordre professionnel des diététistes**
www.opdq.org

— **Programme d'intervention et de traitement des troubles de conduite alimentaire CHUL Québec**
www.pitca.com

— **Tel-jeunes**
1 800 263-2266
www.teljeunes.com

— **Jeunesse j'écoute**
1 800 668-6868
www.jeunesse.sympatico.ca

— **Kino-Québec**
www.kino-quebec.qc.ca



Des sites Internet sont accessibles pour aider les jeunes qui éprouvent toutes sortes de difficultés. Il est même possible de poser des questions en toute confidentialité. Naviguer sur **jparle.com** ou sur **détresse.com** permet de mieux comprendre certaines inquiétudes et d'éviter parfois bien des problèmes.

Mes parents se sont séparés et je trouve ça très difficile. À qui est-ce que je peux en parler?

Tu peux en parler à des proches en qui tu as confiance, à un psychologue de ton école, au Service aux étudiants de ton cégep et, au besoin, à un organisme d'aide.

Tel-jeunes
1 800 263-2266
www.teljeunes.com

Jeunesse j'écoute
1 800 668-6868
www.jeunesse.sympatico.ca

En quittant une soirée, un ami me demande de conduire son auto parce qu'il a bu plus que moi. Est-ce que je peux le faire si je n'ai qu'un permis d'apprenti-conducteur et que j'ai bu seulement 2 bières?

Non. Tu ne peux pas conduire l'auto de ton ami parce que tu as bu. Avec un permis d'apprenti-conducteur, c'est tolérance zéro (zéro alcool).

Société de l'assurance automobile du Québec
1 800 361-7620
www.saaq.gouv.qc.ca

J'ai un ami qui s'est mis à boire et à consommer de la drogue. Comment est-ce que je peux l'aider?

D'abord, écoute-le, sans le juger ni lui faire la morale, pour essayer de le comprendre. Souvent, on consomme parce qu'on s'ennuie, qu'on se sent seul ou qu'on veut épater les autres. Mais les drogues, comme l'alcool, peuvent faire très mal. Conseille à ton ami d'en parler à un professionnel de son école ou du CLSC. Tu peux même l'accompagner (voir p. 6).

Ministère de la Santé et des Services sociaux
www.msss.gouv.qc.ca

www.parlonsdrogue.org
www.toxquebec.com

Drogue : aide et référence
1 800 265-2626

Fondation Jean Lapointe – Jeunesse
www.fondjeanlapointe.com

Educ'alcool
1 888 252-6651
www.educalcool.qc.ca

Il n'y a rien qui m'intéresse, je suis tout mêlé. Qui peut m'aider?

Il faut en PARLER, ne t'isole pas. Parles-en à tes parents, à des amis ou à un adulte en qui tu as confiance. Tu peux aussi poser tes questions en toute confidentialité sur des sites Internet qui existent pour cela.

www.jparle.com
www.detresse.com

Je n'ai plus le goût de vivre... Est-ce que quelqu'un peut m'aider?

Tout le monde connaît des phases de découragement au cours de sa vie. Mais, si tu te sens déprimé ou s'il t'arrive même de penser au suicide, ne garde surtout pas ça pour toi. Il faut absolument que tu en parles à quelqu'un qui peut te venir en aide.

www.jparle.com

Tel-jeunes
1 800 263-2266
www.teljeunes.com

Jeunesse j'écoute
1 800 668-6868
www.jeunesse.sympatico.ca

Centre de prévention du suicide
1 866 277-3553



Que ce soit par le biais de l'Office franco-québécois pour la jeunesse, de l'Agence Québec Wallonie Bruxelles pour la jeunesse ou, encore, de l'Office Québec-Amériques pour la jeunesse, il est possible d'effectuer des stages ou de réaliser des projets à l'étranger en obtenant un appui financier.

Voyages et projets

Programmes gouvernementaux

Y a-t-il un programme gouvernemental qui peut m'aider à réaliser un projet?

Tu peux consulter le site du Secrétariat à la jeunesse. Il contient un répertoire de programmes par secteurs d'activité, comme l'agriculture, la culture, l'emploi, l'environnement, la faune, le tourisme, la formation, la recherche, etc.

— **Secrétariat à la jeunesse**
1 800 463-5306
www.jeunes.gouv.qc.ca

— **Fonds Jeunesse Québec**
www.fondsjeunessequebec.com

Ailleurs au Canada

Je suis étudiant et j'aimerais obtenir un emploi en dehors du Québec pour apprendre une autre langue. Qui peut me renseigner?

Le programme d'échange interprovincial d'emplois d'été permet à des étudiants universitaires de travailler dans la fonction publique comme guides touristiques, comme guides animateurs ou dans d'autres domaines. Une allocation de transport est offerte, mais pas les frais de séjour et d'hébergement. Le salaire est celui en vigueur dans la province d'accueil et la date limite pour s'inscrire est le 31 janvier de chaque année.

Tu peux aussi devenir moniteur de langue ailleurs au Canada.

— **Placement étudiant**
1 800 463-2355
www.emploiétudiant.qc.ca

— **Programme de moniteurs de langue officielle**
monit.canada@meq.gouv.qc.ca

À l'étranger

Et si je veux étudier, faire un stage ou travailler à l'étranger?

Depuis septembre 2000, il existe un Programme de bourses pour de courts séjours d'études universitaires à l'extérieur du Québec. Renseigne-toi au Service aux étudiants ou à la Direction de la coopération internationale de ton université.

— **Ministère des Relations internationales**
www.mri.gouv.qc.ca

— **Ministère de l'Éducation**
www.meq.gouv.qc.ca

— **Office Québec-Amériques pour la jeunesse (OQAJ)**
www.oqaj.gouv.qc.ca

— **Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ)**
www.ofqj.gouv.qc.ca

— **Association Québec-France**
www.quebecfrance.qc.ca

— **Agence Québec Wallonie Bruxelles pour la jeunesse**
www.aqwbj.org

— **Secrétariat à l'aide internationale**
www.quebecsansfrontieres.com

— **Cercle québécois des affaires internationales**
www.lecercle.qc.ca

— **Programme de formation coopérant volontaire Cégep de Rivière-du-Loup**
www.cegep-rdl.qc.ca/coopran/coop.htm

— **Oxfam-Québec**
www.oxfam.qc.ca

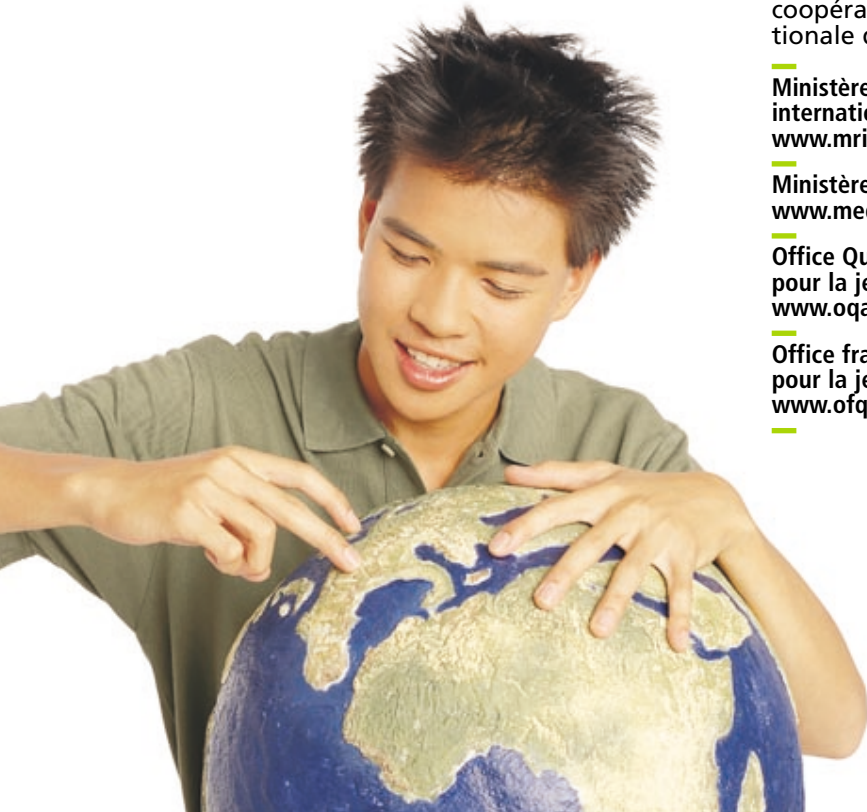
— **Horizon**
www.horizoncosmopolite.com

— **Stagiaires sans frontière**
www.guidesulyse.com/cc/stagiaires.htm

— **Stages hors Québec en communication scientifique et technique**
Ministère de la Culture et des Communications
www.mcc.gouv.qc.ca



Grâce à un montant de **40 millions \$**, le **Fonds étudiant solidarité travail** permet d'offrir des stages à des étudiants dans diverses organisations sans but lucratif, dans des syndicats et dans des coopératives.



Il y a plusieurs façons de prendre part à la société et d'essayer d'en connaître les rouages démocratiques. Parmi celles-ci, le Parlement étudiant du Québec offre une expérience unique à 125 jeunes de toutes les régions du Québec et permet d'explorer le travail d'un député en Chambre.

Engagement social et communautaire

Je veux m'impliquer dans ma communauté. À qui est-ce que je peux m'adresser?

Ce ne sont pas les possibilités qui manquent, ce sont les bras. Tout près de chez toi ou à l'autre bout du monde, des organismes œuvrent dans des domaines qui t'intéressent.

Secrétariat à la jeunesse
1 800 463-5306
www.jeunes.gouv.qc.ca

Conseil permanent de la jeunesse
www.cpj.gouv.qc.ca

Amnistie internationale
1 800 565-9766
www.amnistie.qc.ca

Parlement étudiant
www.peq.org

Croix-Rouge
www.croixrouge.ca

UNICEF
www.unicef.ca

Greenpeace
www.greenpeace.ca

J'aimerais faire du bénévolat. Où peut-on avoir besoin de moi?

Il y a tant de besoins! Selon tes intérêts, contacte des écoles, des maisons de jeunes, des hôpitaux ou des centres d'intégration des immigrants. Consulte le Répertoire des organismes communautaires, tu trouveras de nombreuses possibilités dans plusieurs domaines.

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
Répertoire des organismes communautaires
1 888 643-4721
www.mess.gouv.qc.ca

Devenir bénévole à Tel-Aide
www.telaide.qc.ca

Association des Grands Frères et Grandes Sœurs du Québec
1 800 661-4252
www.gfgs.qc.ca

Une amie a entendu parler du programme Jeunes volontaires. Qu'est-ce que c'est?

Si tu as entre 16 et 29 ans et que tu ne travailles ni n'étudies à temps complet, tu pourrais - seul ou avec six autres amis - réaliser un projet de 52 semaines au maximum en t'associant à un organisme qui s'engage à t'aider bénévolement. Le Centre local d'emploi (CLE) de ta région pourra te conseiller et tu pourrais recevoir une allocation d'aide à l'emploi et un budget de fonctionnement. Adresse-toi au CLE de ta localité ou de ton quartier.

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
1 888 643-4721
www.mess.gouv.qc.ca

Comment est-ce que je peux faire ma part pour contribuer à une société meilleure?

En ne considérant pas uniquement tes propres intérêts, en faisant ta part, comme citoyen (n'oublie pas que tu votes!), pour la démocratie, la justice et une société plus équitable. Ce n'est pas toujours nécessaire de voir très loin : le monde est ici!

Secrétariat à la jeunesse
1 800 463-5306
www.jeunes.gouv.qc.ca

Conseil permanent de la jeunesse
www.cpj.gouv.qc.ca

Sessions de formation sur la démocratie
Directeur général des élections du Québec
www.dgeq.qc.ca

Voir autres références, p. 6



Avec un budget de près de **2,3 millions \$** réparti sur trois ans, les **forums jeunesse régionaux** offriront divers services d'information et de référence sur les organismes de leur région et sur les programmes gouvernementaux disponibles pour les jeunes.



Au service de la jeunesse

Plan d'action jeunesse 2002-2005 Nouveaux investissements

254 millions de dollars

Pourquoi une politique jeunesse au Québec?

Pour **engager** la société dans une culture de la relève afin d'assurer solidairement l'avancement et la vitalité de la société québécoise et de permettre aux jeunes d'y contribuer dès maintenant.

Pour **assurer** le développement du plein potentiel des jeunes afin que tous bénéficient de conditions propices à leur épanouissement.

Pour **faciliter** l'accès au marché du travail et améliorer la qualité de la vie professionnelle afin que chaque jeune puisse se réaliser professionnellement et participer entièrement au renouvellement de la société québécoise.

Pour **développer** un sentiment d'appartenance afin que les jeunes s'épanouissent pleinement dans leur milieu de vie et contribuent à élargir l'ouverture sur le monde et sur la diversité culturelle.

Coût de formation des diplômés, par personne

Niveau d'études	Investissement gouvernemental pour les diplômés	Durée moyenne des études
Secondaire	87 120 \$	11,2 années
Cégep préuniversitaire	112 403 \$	13,6 années
Cégep technique	141 521 \$	15 années
Université : baccalauréat	171 712 \$	17 années

Droits de scolarité

Premier cycle universitaire à temps plein, moyenne en 2001-2002

- Au Québec : **1691 \$**
- Reste du Canada : **4009 \$**

Dépense globale d'éducation en 2000-2001 : **16,2 milliards \$**

Combien y a-t-il de jeunes au Québec?

977 822 jeunes âgés de 15 à 24 ans, soit **19,74 %** de l'ensemble de la population.

Suites du **Sommet du Québec et de la jeunesse**, février 2000 :

- 90 mesures
- près de **2,4 milliards \$**

Ce montant s'ajoute à tous les investissements en santé, en services sociaux, en éducation et dans d'autres secteurs.

*Also available in English
Version disponible en braille
1 800 363-1363*

Source : Institut de la statistique du Québec, 1^{er} juillet 2001, Secrétariat à la jeunesse, ministère de l'Éducation, ministère de la Santé et des Services sociaux.

